

# Economie du travail et des ressources humaines

RNCP26100 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                   |
|-------------------------|-----------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 7                          |
| Sigle                   | MASTER — Master                   |
| Code(s) NSF             | 333, 315                          |
| Formacode(s)            | 33054                             |
| Code(s) ROME            | K1801, K2102, K2103, K2111, M1502 |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit           |
| Date d'échéance         | 31/10/2019                        |

## Certificateur(s)

Ecole nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA)

<http://www.ensfea.fr>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

- Analyse des articulations entre politiques de formation et politique d'emploi
- Conception de dispositifs de formation (en e-learning, présentiel ou mixte),
- Réalisation de dispositifs de formation,
- Evaluation, de systèmes de formation dans leurs environnements, de façon ordonnée et coordonnée et dans une dimension prospective.
- Mise en place de plan de formation dans les organisations (services RH)

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du master est capable de:

- comprendre et d'analyser le fonctionnement du modèle de base, à savoir : le fonctionnement des marchés du travail, de la formation et de leur évolution, les comportements d'insertion des jeunes et les comportements de retour à l'emploi, les enjeux sociaux d'un système de formation dans une approche systémique.
- exercer les fonctions de gestion des ressources humaines, des politiques de formation ou d'expertise-qui se décline en :
  - comprendre la place des ressources humaines dans l'organisation,
  - analyser la politique des ressources humaines, la politique de formation et leurs enjeux, les emplois et les compétences,
  - concevoir et évaluer les politiques et les plans de formation

Il est aussi capable de :

- participer efficacement à l'évaluation et à l'évolution des projets de formation, des politiques de formation et d'insertion à différents niveaux territoriaux – du local à l'international – en y intégrant la démarche de prospective.
- analyser et mettre en œuvre les pratiques d'ingénierie pédagogique relative à la conduite de situations de formation, y compris la démarche de formation ouverte et à distance (foad) et la mobilisation de l'audiovisuel.
- conduire un projet d'ingénierie de la formation en situation de travail dans une entreprise, un établissement ou un territoire dans le cadre d'un stage ou d'un projet tutoré. Conduire et manager un projet suppose de construire une problématique, de mettre en œuvre une méthodologie de recherche-intervention et de rédiger un mémoire.

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Secteurs publics et parapublics ;
- Organismes professionnels et syndicats ;
- Secteurs associatifs
- Secteur international ;
- Secteur privé

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Conseiller en formation

Expert en formation ouverte et à distance

Expert en dispositif de formation à l'international

Délégué Régional en Ingénierie de la formation (DRIF) – Enseignement agricole

Consultant « Emploi-formation »

Ingénieur formation

Chargé de mission emploi-formation des collectivités territoriales

Gestionnaire de formation

Chargé de formation

Conseiller référent VAE

Responsable de formation

Responsable formation dans les services de GRH

Ingénieur d'appui aux dispositifs d'aide à l'insertion

Chef de projet emploi

Cadre de pôle emploi

Ingénieur d'études Observatoire Emploi-Formation

Directeur d'établissement de formation

Ingénieur d'études dans les universités (formation continue, service foed ou e-learning)

### RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                        |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Modérée (3/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5. |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi                                                 |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 095 €                                                                                                |

|                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>   | L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible)<br>L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée)<br>L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)<br>V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle · tension 3/5 (Modérée)<br>W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b> | 48 294                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>       | 36 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Emplois saisonniers</b>               | 11 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>   | L2X61 — Agents administratifs<br>L4X80 — Techniciens des services administratifs<br>L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement<br>V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle<br>W0X91 — Directeurs d'établissements du secondaire ou du supérieur et inspecteurs<br>W1X80 — Formateurs                                      |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Leur composition comprend :

- des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

### COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé :

- d'enseignants-chercheurs
- des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

## Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

## Pour plus d'informations

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26100/>